

Nous le redisons,



INCOHERENCE DES POUVOIRS PUBLICS :

PAS DE TRACES DES DOCUMENTS CI-DESSOUS (ou si peu)
DANS LE PROJET ACTUEL



OBJECTIFS DU CONSEIL REGIONAL :

«faire de la Région Ile de France, la première ECOREGION d'EUROPE»

CHARTRE DE L' ENVIRONNEMENT

(désormais adossée à la Constitution française)

CHARTRE REGIONALE POUR LA BIODIVERSITE ET LES MILIEUX NATURELS

CHARTRE POUR LA PROTECTION DE LA FORET DE NOTRE-DAME

(aujourd'hui, déjà remise en question par certains Elus locaux)

RECOMMANDATIONS DU SCHEMA DIRECTEUR D' ILE DE FRANCE

SCHEMA DE SERVICES COLLECTIFS DES ESPACES NATURELS ET RURAUX

DEVELOPPEMENT DURABLE

PROTECTION ET PERENNITE DU VIVANT

LOI SUR LE BRUIT

etc, etc, etc !!!

Billevesées, tous ces textes pleins de bonnes intentions et de belles promesses ?

*Nous pouvons, hélas, le redouter puisque dans ce projet, personne (ou presque)
ne manifeste la moindre intention de les appliquer.*

*N'est-il pas prévu de réaliser, aujourd'hui, en ILE DE FRANCE,
une infrastructure autoroutière urbaine comme on les faisait il y a plus de 40 ans ?*

Qui, à cette époque, se préoccupait de l'environnement ?

Qui s'inquiétait des méfaits du bruit sur la santé ?

Qui se souciait de préservation de la biodiversité ?

Qui se tourmentait du changement climatique ?



Personne

Vous voyez bien que rien n'a changé !